

FICHE D'INFORMATION SUR LES PROJETS EOLIENS DANS LE DEPARTEMENT DE LA CREUSE

PRESENTATION

Pour avoir une chance de s'opposer avec succès à l'envahissement de notre région par les éoliennes industrielles, il est très important que la population, mais aussi les élus locaux et la presse prennent la mesure de l'ampleur de la menace.

Lorsqu'on évoque le risque de déjà plus de cent machines dans le département dans les années qui viennent, on se fait communément traiter d'alarmiste.

La menace est pourtant très réelle mais reste mal documentée et mal connue.

La préfecture de la Creuse a donné en février 2018 une synthèse des projets éoliens :

- 19 machines construites
- 27 machines autorisées
- 48 machines en cours d'instruction

Cette liste a le mérite d'être officielle, mais elle ne décrit que la partie la plus visible et la plus avancée de la menace.

De nombreux projets de parcs éoliens dans le département ne sont pas encore repris dans ce document, parce que le dépôt de dossier officiel n'a pas encore été fait en préfecture. Il existe aussi des projets qui n'en sont qu'à l'état d'ébauche, mais dessinent néanmoins un avenir sombre pour notre région, si nous ne faisons rien pour nous y opposer.

Le but de la fiche d'information ci-dessous est de réaliser une enquête permettant un recensement rigoureux des projets éoliens de notre département, quel que soit leur état d'avancement.

Le résultat de cet enquête sera rendu public et actualisé régulièrement.

Le travail pourra aussi être l'occasion de favoriser la prise de contact et les rencontres entre les opposants ou même seulement entre ceux qui s'inquiètent de cette prolifération en cours.

Il va de soi bien sûr que notre but n'est pas seulement d'informer sur ces projets, mais bien de s'y opposer pour les empêcher autant que faire ce peut.

Nous invitons donc toute personne au courant de projets éoliens dans son environnement à nous renvoyer la fiche ci-jointe, même si les informations dont vous disposez sont incomplètes. Nous tenterons d'en savoir plus par la suite et vous tiendrons au courant.

Dernière nouvelle :

Un document officiel du 28 novembre 2017, intitulé « *Innover en Creuse : Rendre le département autonome électriquement dans les 10 ans à venir et rapidement leader en matière de transition énergétique* », annonce que pour assurer le développement des projets éoliens « *le législateur autorisera à titre expérimental un allègement des procédures et un assouplissement des règles de mise en œuvre...les orientations qui seront prises sur l'éolien pourraient trouver leur application en Creuse et être testées sans délai sur le sol creusois où les projets sont nombreux.* »

Le décret 2017-1845 voté le 29 décembre 2017, publié au journal officiel le 31 décembre, va ainsi permettre au préfet de « déroger à certaines dispositions réglementaires » pour une expérimentation territoriale de 2 ans.

FICHE D'INFORMATION SUR LES PROJETS EOLIENS DANS LE DEPARTEMENT DE LA CREUSE

LOCALISATION :

Quelles communes sont concernées par le projet de parc en votre connaissance ? Disposez-vous d'informations géographiques plus précises ? (lieu-dit, cadastre, GPS...)

AMPLEUR DU PROJET ET PROMOTEUR DU PROJET :

Connaissez-vous la puissance ou le nombre de machines envisagées pour ce parc ? Connaissez-vous le nom de l'entreprise promoteur du projet ?

AVANCEMENT DU PROJET :

Quel est l'état d'avancement du projet ?

Les promoteurs ont-ils pris contact avec la/les communes concernées ? Sont-elles réticentes ou favorables ?

Les promoteurs ont-ils pris contact avec les propriétaires concernés ? Sont-ils favorables au projet ? Y'a-t-il déjà eu la pose d'un mât de mesure ? Une enquête publique ? A quelle date et avec quels résultats ? Connaissez-vous l'avancement des dossiers techniques ?

OPPOSITION :

Y a t-il une opposition parmi les riverains, informelle ou organisée ? Y a-t-il une association et si oui qu'a-t-elle déjà fait ?

AUTRE : Voyez-vous d'autres informations à mentionner à propos de ce projet ?

ADRESSE : N'hésitez pas à laisser une adresse ou un moyen de vous joindre (ne fût-ce que pour vous communiquer la synthèse des fiches d'information que nous recevons). Nous en userons bien sûr avec discrétion.

Nos coordonnées :

Alerte Eoliennes23, BP2, 23000 Saint-Feyre.

ou par mail : alerte.eoliennes.23@laposte.net

